

CRTC | L'accès au service à large bande : une bonne nouvelle pour les communautés, mais à quel prix?

Ottawa — jeudi le 22 décembre 2016 — Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes [CRTC] a annoncé que l'[accès à un service Internet à large bande](#) devient un service essentiel pour l'ensemble de la population canadienne. Par la publication de plusieurs mesures, le CRTC espère ainsi permettre à toutes les communautés d'accéder plus facilement à de l'information afin de répondre à leurs besoins. Cette nouvelle s'inscrit à la FCCF qui voit en ces nouvelles mesures que l'accent est mis, enfin, sur les citoyens.nes et les créateurs.trices d'idées.

Depuis l'essor des technologies et de la grande rapidité des outils numériques véhiculant sur le web, il est évident qu'un accès à la large bande dans tout le pays devienne un préalable pour que l'ensemble de la population canadienne puisse participer à la culture numérique. Sur la base de [plusieurs constats et recommandations du secteur des arts et de la culture](#) ainsi que les acteurs clés de la francophonie canadienne, l'Internet est devenu, dans la réalité de tous les jours, un service essentiel, mais ne l'est pas dans les faits. La « démocratisation » du numérique se doit de couvrir l'aspect technique, géographique et l'accessibilité en termes de coûts. Comment en 2016, cet accès n'est-il pas offert dans plusieurs de ces régions et lorsqu'offert, il l'est à des prix exorbitants? Nombreuses communautés qui sont situées dans les régions rurales du pays, et se trouvant très éloignées géographiquement des grands centres urbains pourront désormais bénéficier de ces nouvelles mesures. La FCCF apprécie la décision mais encourage une action concrète relative au coût abordable.

« Oui pour cet accès universel à la large bande tout ayant en considération que les coûts soient réalistes » note l'Alliance des radios communautaires [ARC] du Canada.

Aussi, tel qu'il a été mentionné dans le [mémoire prébudgétaire](#) de la FCCF en août 2016, nous avons recommandé au gouvernement fédéral qu'il assure une équité pour les communautés rurales et éloignées afin qu'elles ne soient pas mises de côté dans l'expansion de cette infrastructure clé [Internet] pour l'avenir et la vitalité de nos communautés francophones et acadiennes. La réponse du CRTC pour pallier au financement de nouvelles infrastructures se fera par la mise en place d'un fonds à la hauteur de 750 M \$ au cours des cinq prochaines années. Ce fonds qui vise le déploiement des services à large bande dans les régions mal desservies sera complémentaire aux investissements privés actuels et futurs ainsi qu'au financement public.

Comme l'a si bien souligné le CRTC, « la culture numérique constitue en ce moment une nécessité pour faire partie de la population active [...] : les travailleurs doivent régulièrement actualiser leurs compétences numériques, sans quoi ils risquent d'accuser un retard en relativement peu de temps ». Cela rejoint la pensée de la FCCF où l'accès aux marchés pour les industries culturelles est tributaire de différents facteurs qui englobent des stratégies de développement de publics, de renforcement des infrastructures physiques et financières, des mesures et des moyens pour stimuler leur compétitivité.

Dans ce monde en constante évolution, les avancées technologiques et numériques influencent grandement la diffusion et la production des produits culturels, et refaçonnent les approches traditionnelles de l'expression artistique. Il importe que les œuvres des artistes francophones et acadiens doivent avoir le plein potentiel de rejoindre un vaste public dans toutes les régions du pays tout en permettant aux communautés francophones et acadiennes d'être des **participantes actives** de la culture numérique via un service d'accès Internet adéquat, et ce à un coût raisonnable.

Fondée en 1977, la FCCF est un organisme national dont la mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadiennes. Son réseau rassemble sept regroupements nationaux en théâtre, en littérature, en chanson-musique, en arts médiatiques et en arts visuels, 13 organismes œuvrant au développement culturel et artistique de onze provinces et territoires du Canada ainsi qu'un regroupement de réseau de diffusion et une alliance de radios communautaires.

— 30 —

Pour de plus amples renseignements : Kadé Rémy, chef des communications, Fédération culturelle canadienne-française, téléphone (613) 241-8770 | [Facebook @infofccf](#) | [Twitter @infofccf](#) | #NotreCulture